

PRB CHAPE PRO R&D

MORTIER CHAPE ÉCO-CONÇU À PRISE NORMALE
ET À RECOUVREMENT SEMI-RAPIDELes de PRB CHAPE PRO R&D

- + Empreinte carbone réduite de 54 %*
- + Prêt à gâcher
- + Pose scellée tradi
- + Pose collée à partir de 48 h
- + Épaisseur de 3 à 10 cm



Locaux P3

* Calcul réalisé en comparaison d'un produit de la même catégorie et sur une même unité fonctionnelle et une même durée de vie de référence (consulter la FDES sur le site INIES).

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Sols intérieurs et extérieurs en locaux P2 et P3.
- Emplois en chapes adhérentes, désolidarisées ou flottantes sur isolant en locaux d'habitations, douches à l'italienne, bureaux, magasins, garages, terrasses, balcons et plages de piscines.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU, CPT et règlements en vigueur (DTU 26.2, 52.1, 52.2, 52.10, 65.14 - CPT 3529).

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Les supports devront être résistants, cohésifs, stables et adaptés à l'usage du local.
- Dallage béton protégé des remontées capillaires.
- Planchers en béton.
- Chape de mortier de ciment adhérente ou incorporée.

- Sol chauffant à eau chaude basse température (PCBT) enrobé par ciment (cf. DTU 65.14).
- Ancien carrelage adhérent sur ciment.

En chape désolidarisée :

- Tous locaux intérieurs (selon cahier 3782 en vigueur).
- Isolant thermique ou phonique, de classe SC1 ou SC2.
- Plancher de panneau bois ou parquet traditionnel, rigide et stable.
- Peinture de sol ou autres revêtements rigides ou semi-rigides.

Note : Sur panneaux dérivés du bois, il convient de s'assurer de la ventilation de la sous face.

SUPPORTS EXCLUS

- Ne pas appliquer :
- Sur supports instables ou friables.

CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg.
- PaLETTE de 1,225 t soit 49 sacs de 25 kg.

CONSERVATION : 12 mois.

CONSOMMATION

19 à 21 kg/m²/cm d'épaisseur suivant compactage du mortier.

COULEUR : Gris clair.



ÉPAISSEURS D'EMPLOI

- 30 à 100 mm.
- Épaisseurs minimales à respecter de PRB CHAPE PRO R&D selon emploi :
- Pose adhérente, forme de pente : 30 mm.
- Pose désolidarisée : 50 mm.
- Pose flottante sur isolant SC1 : 50 mm.
- Pose flottante sur isolant SC2 : 60 mm.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chaud ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Liant hydraulique spécial.
- Charges.
- Adjuvants spécifiques.

PRODUITS

- POUDRE :
- Granulométrie max : 4 mm.

PÂTE :

- pH (alcalin) : 12,5.

PERFORMANCES À L'ÉTAT DURCI :

- Classe selon EN 13813 : CT-C16-F3.
- Réaction au feu : NPd

MISE EN ŒUVRE

- Taux de gâchage du mortier chape : 9 à 11 %.
- Barbotine d'adhérence par sac de PRB CHAPE PRO R&D : 1 litre PRB LATEX + 2 litres d'eau.
- Durée de malaxage du mortier : 3 à 5 min.
- Temps d'utilisation du mortier / barbotine : 30 ± 10 min.

- Possibilité de talochage : 20 min environ (selon épaisseur produit).
- Délai pour circulation piétons : le lendemain.
- Délai de mise en service : 48 h.
- Délai de recouvrement** :
- Carrelage & Textile : 48 à 72 h.
- Ragréage avant sol souple : 48 à 72 h.
- PVC, caoutchouc, linoléum : 7 j.
- Parquets collés : 14 j.
- Peinture de sol : 21 j.
- ** Suivant épaisseur et conditions ambiantes.
- Suivant la nature du revêtement à coller,

un contrôle d'humidité résiduelle préalable est obligatoire (cf. règles professionnelles).

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminées selon les guides techniques. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés PRB

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports seront conformes aux DTU de références (26.2...) et adaptés à l'usage des locaux.
- En rénovation, il convient de se reporter à l'étude préalable des sols (CPT 3529 en vigueur).

Contrôle et Nettoyage

- Les supports devront être résistants, cohésifs, stables, secs, sans fissure ni remontée d'humidité.

CAS DE CHAPE ADHÉRENTE :

- Les traces de plâtre, vernis, cires, laitance superficielle etc... seront éliminées par grattage ou ponçage.
- Décaper par grenailage ou ponçage mécanique les produits limitant l'adhérence : produit de cure, durcisseur, traitements de sols (cire, hydrofuge, oléofuge...) huiles et graisses... jusqu'au support sain et propre.
- Dépoussiérer ensuite par brossage et aspiration.
- Les canalisations sont à intégrer dans un ravoilage de PRB CHAPE PRO R&D (cf DTU 26.2 et 52.10).

CAS DE CHAPE DÉSOLIDARISÉE :

- Les travaux préparatoires et les couches de désolidarisation seront conformes aux DTU 26.2 & 52.10.

PRÉPARATION DU MORTIER

- Le malaxage du mortier s'effectue à la bétonnière, mélangeur ou à la pelle.
- Gâcher 1 sac de 25 kg avec 2,25 à 2,75 litres d'eau propres.
- Respecter le dosage en eau tout au long des travaux.
- Malaxer PRB CHAPE PRO R&D soigneusement et rapidement pendant 3 à 5 minutes maximum.
- Appliquer immédiatement.
- Nettoyer les outils (bétonnière, malaxeur...) avant durcissement du mortier.

APPLICATION

- Étaler le mortier et former les repères de niveau ou pente, puis continuer l'étalement de la chape.
- Serrer, compacter le mortier et le dresser à la règle.
- Finir par talochage avant raidissement.
- En cas d'arrêt de travail de plus d'une heure, il est nécessaire d'arrêter la chape par une coupe nette et de disposer dans le mortier frais, une bande de 1 m de treillis en maille 50 x 50 mm (50 cm enrobé / 50 cm débordant). Lors de la reprise, appliquer sur la tranche la barbotine d'adhérence.
- Le transport peut s'effectuer au moyen d'une pompe à chape.

Traitement des joints techniques

- Respecter un joint périphérique nécessaire à l'ouvrage, de 3 à 10 mm de large : appliquer une bande mousse (ex : ISOL 100 PRB) ou polystyrène.
- Reproduire les joints de dilatation existants à l'aide de profilés adaptés du commerce.
- Fractionnement des surfaces : à adapter selon l'ouvrage (cf DTU).

Planchers chauffants à eau basse température

- Se reporter au DTU en vigueur.
- Pose scellée des carrelages
- Réaliser le mortier de scellement et la barbotine selon les règles du DTU 52.1.

Ravoilage

- Améliorer la planéité des sols avant la pose des isolants thermiques ou phoniques.
- Enrober les canalisations et niveler au niveau supérieur des tuyaux pour permettre la confection de la chape.

Natte de drainage (sol extérieur)

- Se reporter à l'avis technique en vigueur de la Natte de drainage et nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Peinture de sol : le délai de séchage minimum ou réduit est à confirmer par le fabricant de la peinture, variable en fonction de sa nature et du primaire associé.